

ÉCOLE Maternelle Laurent CHAZAL
MEYREUIL
04 42 51 11 52
ce.0131001t@ac-aix-marseille.fr

INSCRIPTIONS 2021/2022

En **MAIRIE**

Déposer en mairie le dossier se trouvant sur le site internet de la ville, rubrique « enfance » puis « inscriptions 2021-2022.

A l'école Laurent Chazal admission sur rendez-vous avec votre enfant de 8h30 à 16h30 :

- les vendredis à partir du 21 mai.

- Livret de famille et photocopies
- Carnet de santé, photocopie des vaccins
- 2 photographies d'identité de l'enfant
- La fiche de renseignement (complétée recto verso), la fiche sanitaire de liaison, la fiche droit à l'image.
- Courrier d'affectation délivré par la mairie

Pour les enfants arrivants d'une autre école :

- 1 certificat de radiation
- le livret d'évaluation

Pour les enfants ayant un frère ou une sœur déjà inscrit à la maternelle, possibilité de rapporter simplement le dossier à l'école après le passage en mairie, et de le remettre à l'enseignante de votre enfant actuellement dans l'école. Le dossier sera placé dans une enveloppe à mon attention avec les copies des documents demandés.

Aucun dossier incomplet ne sera traité.

Pour l'année scolaire 2021-2022, une réunion de rentrée se tiendra dès les 15 premiers jours, en attendant quelques petits rappels :

- **Horaires de classe :**
- Ouverture des portes le matin : 8h20 à 8h40 et de 11h20 à 11h30
- Ouverture des portes l'après-midi de : 13h20 à 13h35 et de 16h20 à 16h30
- **Horaires garderie :**
- Matin de : 7h30 à 8h30
- Après-midi de : 16h30 à 18h

À prévoir :

- Deux blouses en coton (pas de plastique). Le port de la blouse est obligatoire.
- Une petite gourde facilement utilisable par des petits.
- Une boîte de mouchoirs en papier et un paquet de lingettes bébé.
- Un sac de change (type nylon avec cordons), contenant un change complet et un petit sac plastique.

Ne pas oublier de fournir pour la rentrée : une attestation d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE et INDIVIDUELLE ACCIDENT.**

Concernant les inscriptions à la cantine et à la garderie, la démarche est à faire auprès de la mairie.

La directrice
Nathalie LUU

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2021-2022 Niveau : _____ Classe _____

ÉLÈVE

NOM : _____ NOM d'usage : _____ Sexe : M F

Prénom(s) : _____ / _____ / _____

Né(e) le : ___/___/___ Lieu de naissance (commune et département) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

RESPONSABLES LÉGAUX

Mère NOM de jeune fille : _____ Autorité parentale : Oui Non

NOM marital (nom d'usage) : _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune _____

Téléphone domicile : _____ mobile : _____ travail : _____

Numéro de poste : _____ Courriel : _____

Profession : _____

Père Autorité parentale : Oui Non

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Téléphone domicile : _____ mobile : _____ travail : _____

Numéro de poste : _____ Courriel : _____

Profession : _____

Autre responsable légal (personne physique ou morale) Autorité parentale : Oui Non

Organisme : _____

Fonction : _____ Lien avec l'enfant : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Téléphone mobile : _____

Courriel : _____

Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour : La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994). Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).

PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT À LA SORTIE

NOM : _____ Prénom : _____ A appeler en cas d'urgence
Lien avec l'enfant : _____ Autorisé à prendre l'enfant
Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____
Téléphone domicile : _____ Téléphone mobile : _____
Téléphone travail : _____ Numéro de poste : _____
NOM : _____ Prénom : _____ A appeler en cas d'urgence
Lien avec l'enfant : _____ Autorisé à prendre l'enfant
Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____
Téléphone domicile : _____ Téléphone mobile : _____
Téléphone travail : _____ Numéro de poste : _____
NOM : _____ Prénom : _____ A appeler en cas d'urgence
Lien avec l'enfant : _____ Autorisé à prendre l'enfant
Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____
Téléphone domicile : _____ Téléphone mobile : _____
Téléphone travail : _____ Numéro de poste : _____

INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES

Garderie matin : Oui Non Garderie soir : Oui Non
Étude surveillée : Oui Non Restaurant scolaire : Oui Non
Transport scolaire : Oui Non

ASSURANCE DE L'ENFANT

Responsabilité civile : Oui Non Individuelle Accident : Oui Non
Compagnie d'assurance : _____

Numéro de police d'assurance : _____

AUTORISATION (à remplir par les deux parents en cas d'adresses différentes) (Ne cocher qu'en cas de refus)

Mère : Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.
Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires.
Père : Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.
Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires.

Nous nous engageons à vous signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Signature de la mère :

Signature du père :

Les données renseignées sur cette fiche seront prises en compte par le directeur d'école dans le logiciel de l'Education nationale, « Base Élèves 1er Degré ». Le maire de la commune est également destinataire de ces données, dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire.
Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du directeur d'école, de l'IEN de circonscription ou de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....

Numéro et adresse du centre de sécurité sociale :

.....

Numéro et adresse de l'assurance scolaire :

.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de domicile :
2. N° de portable père :
3. N° de portable mère :
4. Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers un hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

MALADIES à SIGNALER : (tableau à remplir obligatoirement)

	OUI*	NON*	Traitement
Diabète			
Asthme			
Épilepsie			
Allergie : à quoi ?			
Autres			

* cocher la colonne correspondante

date et signature :

Document non confidentiel, à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



Droit à l'image – Images d'élève - Autorisation

Conformément à l'article 372 du code civil, les père et mère exercent en commun l'autorité parentale.

Sauf cas particulier d'autorité unique, l'autorisation doit être donnée par les deux parents.

AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHER, EXPLOITER L'IMAGE ET DIFFUSER L'IMAGE

Je (nous) soussigné(s).....

domicilié(s) au

autorise(sons) *l'école maternelle Laurent Chazal*

à filmer (et/ou photographeur), sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon (mes) enfant(s) mineur(s).....

scolarisé(s) pour la présente année scolaire en classe de.....

au sein de l'établissement Ecole Maternelle Laurent Chazal, rue des petits écoliers, 13590 Meyreuil.

au cours de l'année scolaire 2021-2022

Conformément à la loi, article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle, à utiliser les photographies, films et œuvres originales réalisées dans le cadre scolaire, sous la responsabilité de l'équipe éducative et sur lesquels peut figurer votre enfant, pour les besoins éventuels :

- de la plaquette de l'établissement,
- d'un reportage journalistique par presse écrite ou audiovisuelle,
- D'une exposition thématique lors d'un projet pédagogique,
- De tout support informatique (CD-Rom, DVD, diaporama...)

La personne responsable de l'élève représenté autorise que les paramètres de la photographie ou de l'œuvre soient modifiés (modification des couleurs, de la taille, du cadrage...) selon les besoins du support. Par ailleurs, l'établissement s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et au traitement des documents utilisés.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à

Le.....

Signatures des représentants légaux (père et mère) précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »